



UNIVERSITÉ D'AVIGNON  
ET DES PAYS DE VAUCLUSE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

**Présidence – 2011-027**  
**Annule et remplace les arrêtés 100 et 102**

Présidence  
Direction Générale des Services

Le Président de l'Université d'Avignon et des Pays de  
Vaucluse

**Vu** la décision du 1<sup>er</sup> septembre 2011 instituant une  
régie de recettes à la Formation Continue

Après avis de l'Agent Comptable

**A R R Ê T E**

**Article 1.** Madame Véronique FERRANDO, SASU, est nommée régisseur  
de recettes pour l'encaissement des droits d'inscription à la Formation  
Continue.

**Article 2.** Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable sont  
chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Avignon, le 1<sup>er</sup> septembre 2011

Le Président de l'Université  
d'Avignon  
Emmanuel ET HIS

Vu, l'Agent Comptable  
Christophe PRUVOST

---

Véronique FERRANDO

UNIVERSITÉ D'AVIGNON  
ET DES PAYS DE VAUCLUSE

**PRÉSIDENTE**  
**DIRECTION GÉNÉRALE**  
**DES SERVICES**

Campus centre-ville  
Site Ste Marthe  
74 rue Louis Pasteur  
84029 A VIGNON CEDEX 1  
Tél. +33 (0)4 90 16 25 25  
Fax. +33 (0)4 90 16 25 20  
<http://www.univ-avignon.fr>